



# NEGOCIATIONS INTERESSEMENT LA FIN DE L'INTERESSEMENT FINANCIER ?

Issoire, le 17 Février 2021

**Les organisations syndicales CGT/FO/CFE-CGC et la direction du site, se sont rencontrées pour « négocier » l'accord d'intéressement triennal pour les trois prochaines années.**

Après la présentation du résultat financier de notre usine pour l'année 2020 qui s'élèvera de 40 à 50 Millions d'euros soit un très bon résultat pour la période, la direction nous a communiqué le résultat de l'intéressement financier.

**Malgré tous les efforts effectués avec les risques liés à la pandémie, les salarié.e.s du site d'Issoire ne percevront rien cette année.**

A cette absence d'intéressement financier, il faudra ajouter cette année l'absence probable de participation et la perte, malgré «les grands négociateurs», de 611€ d'intéressement sur les primes trimestrielles (voir tableau ci-dessous).

Soit, comme nous l'avons annoncé dans nos communications sur le sujet, une perte totale de 4000€ pour une grande partie du personnel en 2020.

Année	Total, primes trimestrielles
2018	<b>2986€</b>
2019	<b>2930€</b>
2020	<b>2319€ (perte 611€)</b>

**Sur le futur accord triennal 2021/2023 la direction plante le décor en taillant à la machette le contenu des derniers accords sur le sujet.**

Si elle maintient bien le plafond maxi de 12% de la masse salariale, **ces 12% s'appliqueront à une masse salariale amputée du chômage partiel (plus de 12M€ en 2021).**

Si elle nous confirme que dans l'accord il y aura bien une partie technique (A) de 8% et financière (B) de 4%, **les bornages inatteignables de cette dernière nous font déduire, que la partie financière devrait disparaître pour les trois prochaines années.**

A cela, il faut ajouter la neutralisation de la valeur du point à 39,38€ pendant la durée de l'accord. **C'est la première fois que la valeur du point est neutralisée, dans les anciens accords elle était obligatoirement augmentée du pourcentage des augmentations générales et individuelles, soit 1,3% cette année.**

**Les seuls points positifs des échanges de ce matin sont :**

- **il n'y aura pas de modification du côté des bénéficiaires de l'accord,**
- **à la demande de la CGT, il ne sera pas intégré des paramètres liés aux accidents du travail, le minimum.**

Après analyse des premières propositions de nos dirigeants, nous pensons que l'accord triennal 2021/2023 sera très éloigné des attentes du personnel. Il ne redistribuera pas 12% de la masse salariale mais seulement au mieux 8% car avec un tel accord, la partie financière de 4% va disparaître. **La direction nous annonce pour nous faire plaisir qu'elle souhaite maintenir un intéressement technique et financier, c'est faux. Elle l'écrit par obligation mais par conviction, elle souhaite faire le contraire.**

### **Explication de la future arnaque :**

La direction nous annonce un budget 2021 pour le site d'Issoire (EBITDA) de 29,3M€.

Dans l'accord sur la partie financière, elle souhaite mettre en place un seuil minimum à atteindre de 30M€ (le seuil serait supérieur au budget c'est une première) extraordinaire et scandaleux.

Elle souhaite déclencher l'intéressement financier à partir de 30M€ de résultats et verser les 4% maximum si atteinte du seuil plus 10M€, soit un résultat de 40M€. Pour 2022 et 2023 le nouvel EBITDA et le nouveau seuil seront redéfinis en début d'année par la seule direction.

**Nous connaissons toutes et tous à l'avance le résultat, nous nous orientons vers un intéressement financier nul pour 2021/2022/2023 après 2020.**

Une fois de plus les plus petits vont payer la note du COVID 19 dans une usine qui a bénéficié à bloc des aides de l'état (12M€ en 2020), qui va bénéficier des aides de la région sur la formation (400 000€) et des aides sur les investissements futurs.

### **Aide exceptionnelle de 1500€ :**

La CGT a interpellé fortement la direction sur son absence volontaire de communication sur l'aide exceptionnelle de 1500€ maximum dans le cadre des pertes de salaires dues au chômage partiel.

**Le 12 Mai 2020** l'action sociale du régime de retraite complémentaire AGIRC-ARCCO a mis en place une aide exceptionnelle d'urgence pour les salarié.e.s.

**Volontairement, beaucoup de directions, de DRH, de RRH dont les nôtres, n'ont pas fait de communication aux salarié.e.s.**

Ils ne l'ont pas fait tout simplement car le premier confinement a pris fin **le 11 Mai**, la veille de la communication AGIRC-ARCCO.

La priorité de nos dirigeants était de nous faire reprendre le travail au plus vite pour produire.

Nos pertes de salaire et l'aide exceptionnelle sont donc passées sous silence, c'est intolérable surtout quand on voit les moyens qu'ils déploient dans des communications inutiles, comme celles pour leur PSE déguisé qui tombent à l'eau.